



Circuit octobre 2001



La revue mensuelle des membres
du Club Radio Amateur de Québec inc.
Fondé en 1926

**Assemblée mensuelle des membres du CRAQ
le lundi 8 octobre 2001
à 19h30
au Centre François-Charron, 525, boul. Hamel Est, Québec.**

Rodrigue VE2ETR anime le réseau du dimanche 146,76 MHz à 19h00



***Rappelez-vous:
Où que vous soyez, il y aura toujours quelqu'un,
quelque part, qui vous aime et vous attend !***

Photo Jean-René VE2PDG



CLUB RADIO AMATEUR DE
QUÉBEC inc.
Fondé en 1926
Case postale 2341 Québec
G1K 7P5

Boîte vocale (418) 522-6842

Courriel ve2cq@craq.qc.ca

Internet www.craq.qc.ca

Paquet ve2cq@ve2gppq

Conseil d'administration.

Président-directeur général

	Rodrigue	VE2ETR
Vice-président	Gilles	VA2CG
Secrétaire	François	VA2RC
Trésorier	Jacques	VE2CJP
Administrateur	Nicole	VE2ARO
Administrateur	Claude	VE2KEQ
Administrateur	Lorenzo	VE2GNK

Responsables

Technique	Stéphane	VE2JTX
Réseaux	Diane	VE2KDC
Réseaux d'urgence	Claude	VE2KEQ
Bottin		
Messagerie	Nicole	VE2ARO
Station		
Cours	Jean-Pierre	VE2GDA
Pratique de cw		
Archives	Bertrand	VA2 BL
Puce en ondes		
Publicité		
Journal	Michel	VE2LOR
Packet	Benoit	VE2TOS
Site Web	Jacques	VE2CJP
Activités		
Examineurs	Michel	VE2SIG
	Guy	VE2XTD
	Gilles	VA2CG

Le CRAQ est membre de



AVIS DE CONVOCATION

VOUS ÊTES PAR LA PRÉSENTE CONVOQUÉS À L'ASSEMBLÉE MENSUELLE RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CRAQ QUI SE TIENDRA LE LUNDI 8 OCTOBRE 2001, À 19H30, AU CENTRE FRANÇOIS-CHARRON, 525, BOUL. HAMEL EST, QUÉBEC. LES NON-MEMBRES SONT AUSSI LES BIENVENUS.

ORDRE DU JOUR

- 1- MOT DE BIENVENUE
- 2- PRÉSENTATION DES PERSONNES PRÉSENTES
- 3- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4- PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU 10 SEPTEMBRE 2001
- 5- PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 SEPTEMBRE 2001
- 6- RAPPORT DU PRÉSIDENT
- 7- RAPPORT DU TRÉSORIER ET BUDGET
- 8- QUESTIONS DES MEMBRES
- 9- CONFÉRENCE : JACQUES HAMEL VE2DJQ, ET LE MUSÉE DE LA RADIO AMATEUR
- 10- VARIA
- 11- LEVÉE DE LA RÉUNION

RODRIGUE VE2ETR, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONCOURS 75^{ième}

Étant donné la nature spéciale du concours et afin d'accélérer les recherches, nous avons indiqué la cote du fonds d'archives où se retrouve la réponse. Afin de vous aider, n'hésitez pas à recourir aux services des préposés aux archives. De plus, malgré que les questions posées ne couvrent pas tous les secteurs du fonds, nous vous incitons à parcourir ce dernier en entier. Vous verrez ! Vous découvrirez la richesse de notre passé. Bonne recherche !

RÉPONSES

1. a) Quel était le nom du C.R.A.Q. à l'époque de sa fondation ?

Rép : Radio Club de Québec Inc. / Radio Club of Québec Inc.

b) À quelle date changea-t-il de nom pour celui que l'on connaît aujourd'hui ?

Rép : 1978 (20 décembre) - No enregistrement 7786

2. a) Comment s'appelait la publication du comité 2 mètres du club en novembre 1978 concernant l'opération sur 2 mètres par Jacky Filion VE2 EJF ?

Rép : Comment se faire des amis sur 2 mètres (novembre 1978)

b) Combien coûtait l'abonnement à la revue « Aux écoutes » en 1928 ?

Rép : 1.00 \$ (ou 0.10 \$ l'exemplaire)

c) Tel qu'énoncé dans la revue « Aux écoutes » Vol 1, No 1, combien y avait-il de membres au Radio Club de Québec en 1928 ?

Rép : Quelques 300 membres radiophiles

d) Hormis la revue « Aux Écoutes », nommez cinq (5) revues ou journaux publiés par le Club jusqu'à ce jour ?

Rép : CAR (1950 à 1951) - QTC (1957 à 1963) - TENTATIVE (1978 à 1979)

CRAQ (1979 à 1984) et CIRCUIT (1984 à nos jours)

Réf : cote P 53/2

3. a) Nommez les instigateurs du réseau matinal « Le p'tit train de 08.00 heures » ?

Rép : L'abbé Ovila Labrecque VE2 ATS et Adrien Anctil VE2 AA

b) Sur quelle fréquence opérait-il ?

Rép : 3750

3/2

4. a) Nommez deux (2) commanditaires du répertoire (bottin) du R.C.Q. 1976-77 ?

Rép : Les Services V.E. Inc. et Douglas Radio Ltée

b) Quel était l'indicatif d'appel de VE2 London-Gin en 1958-59 ?

Rép : VE2 ALV « amical - libéral (dans le bon sens) – volubile » Lionel Groleau

c) À quelle date (jour-mois-année) fut proposée la création du trophée-mérite Alex Larivière VE2 AB ?

Rép : 13 novembre 1978

3

5. De regrettable mémoire, quel âge aurait notre président-fondateur monsieur Alexandre Larivière VE2 AB s'il vivait aujourd'hui ?

Rép : 110 ans Réf : cote P 53/4

6. Comment s'appelle (avec son indicatif) le radioamateur que l'on pourrait qualifier amicalement de : « Père du réseau R.T.Q (Réseau T.H.F. dit Trans-Québec) ?

Rép : Jacques Roussin VE2 AZA, notre président d'honneur pour le 75^{ième} Réf : cote P 53/5

7. Où était situé la station-relais VE2 VD (aujourd'hui VE2 RVD) au début des années 60 ?

Rép : À l'Île d'Orléans, dans le bâti d'antenne de Radio Canada où est présentement la station-relais ou perroquet de VE2 RQR.

8. a) Sur une des photographies, un certain monsieur du nom de Robitaille remet un recueil à monsieur Larivière VE2 AB, dites-nous le titre de ce livre ?

Rép : « Québec »

b) À quelle occasion ?

Rép : 50^{ième} anniversaire du Club

c) À quel endroit se tenait cette réception ?

Rép : Hôtel de ville de Québec

d) À quel date s'est tenue cette dernière ?

Rép : 30 avril 1976

Réf : cote P 53/7

9. Quel nom portait la série télévisée tenue par le CRAQ à l'automne 1989-90 à l'antenne de Télé-mag 24 ?

RÉP : ICI, VE2 CQ !

RÉP : COTE P 53/8

10. A) QUEL NOM PORTE LE DISQUE 45 TOURS CONSIDÉRÉ COMME UN HYMNE À LA RADIOAMATEUR ?

RÉP : « C-Q SERENADE »

B) EN QUELLE ANNÉE, À QUEL ENDROIT ET SUR QUELLE ÉTIQUETTE FUT-IL PRODUIT ?

RÉP : EN 1959, À ST-HYACINTHE, SUR ÉTIQUETTE Q-S-O

RÉP : COTE P 53/8

N.B. : ÉTANT DONNÉ SA NATURE CONVIVIALE, CE CONCOURS SE VEUT D'ABORD ET AVANT TOUT UN DIVERTISSEMENT. AINSI, IL NE POURRA D'AUCUNE MANIÈRE PORTER PRÉJUDICE NI À SES ORGANISATEURS, NI À LA DIRECTION DU CLUB ET NI MÊME AUX MEMBRES PARTICIPANTS ; TOUS ÉTANT RÉPUTÉS DE BONNE FOI

GAGNANTS DU CONCOURS « ARCHIVES 75^{ième} »

N.B. : ÉTANT DONNÉ SA NATURE CONVIVIALE, CE CONCOURS SE VOULAIT D'ABORD ET AVANT TOUT UN DIVERTISSEMENT. AINSI, IL NE POUVAIT D'AUCUNE MANIÈRE PORTER PRÉJUDICE NI À SES ORGANISATEURS, NI À LA DIRECTION DU CLUB ET NI MÊME AUX MEMBRES PARTICIPANTS ; TOUS ÉTANT RÉPUTÉS DE BONNE FOI.

MALGRÉ LE PEU DE PARTICIPATION À CE CONCOURS, JE REMERCIE TOUS CELLES ET CEUX QUI ONT PARTICIPÉ ET FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS.

GRAND MERCI À JACQUES VE2 CJP POUR SA COLLABORATION IMPORTANTE À LA RÉUSSITE DE LA PUBLICATION DU CONCOURS DANS LE JOURNAL AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DU CLUB POUR LA CONFIANCE QU'ELLE M'A OFFERTE AFIN DE MENER À BIEN CE PROJET.

MERCI AUSSI À MES COLLÈGUES DU COMITÉ ORGANISATEUR SOIT RODRIGUE VE2 ETR, YVAN VE2 FHY ET NOTRE PRÉSIDENT D'HONNEUR JACQUES VE2 AZA. POUR MA PART, CE FUT UNE EXPÉRIENCE DES PLUS ENRICHISSANTES. UN RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE...QUOI !

VOICI LES NOMS DES TROIS GAGNANTS D'ABONNEMENT 2001-2002:

- NICOLE BACON VE2 ARO;
- MARJOLAINE VALLÉE VE2 DOG ;
- JEAN-PIERRE CYR VE2 GDA.

LE GAGNANT DU PRIX SPÉCIAL (ANTENNE DE MOBILE) GRACIEUSEMENT DE « ÉLECTROMIKE » PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON REPRÉSENTANT BENOIT FILTEAU VE2 TOS FUT NUL AUTRE QUE NOTRE RÉCIPiendaire DU TROPHÉE ALEXANDRE LARIVIÈRE VE2 AB DE CETTE ANNÉE L'AMI MICHEL DUMAIS VE2 SIG.

Merci à toutes et à tous et 73's.

Bertrand VA2 BL / VE2 GNY
Responsable du concours « archives
75^{ième} anniversaire »





Bonjour,

La préparation du Rallye de Québec, édition 2002, avance à grands pas et c'est déjà le moment d'inviter les radioamateurs à participer à cet événement où nous offrons le service de télécommunications.

Cette année, la formule du Rallye de Québec est modifiée en profondeur et les activités couvrent une période de 3 jours, les 1er, 2 et 3 février 2002. À cela, s'ajoute la possibilité pour les compétiteurs de faire une reconnaissance des spéciales le jeudi 31 janvier. La journée du vendredi 1er février sera consacrée aux inscriptions et aux activités médiatiques. La compétition dans les spéciales occupera la journée et la soirée du samedi, ainsi que la journée du dimanche.

Pour mieux vous informer et rejoindre tant les spectateurs que les bénévoles, le Rallye de Québec innove cette année en publiant Le Rallyeur. Vous trouverez le

premier numéro à http://www.craq.qc.ca/rallye/Rallyeur_Vol_1_No_1.pdf. Surveillez aussi le site du rallye à <http://www.rallyedequebec.com>.

En ce qui a trait aux télécommunications radio amateurs, nous aurons besoin de bénévoles pour le samedi (AM, PM et soirée) et le dimanche (AM et PM) et, possiblement, une équipe restreinte le jeudi. J'apprécieraais que me fassiez part de votre disponibilité dès que possible. Comme d'habitude, il n'est pas nécessaire que vous soyez disponibles pour la période entière. Pour mieux planifier les assignations, il est important que vous indiquiez, dans votre réponse, en plus des périodes de disponibilités, l'équipement que vous utiliserez [mobile (VHF, UHF ou double bande), portable (VHF, UHF ou double bande), HF, auto ou 4x4].

Merci à l'avance de votre participation.

--

Jacques Paré VE2CJP
Responsable des télécommunications
Rallye de Québec 2002



Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale tenue le 10 septembre 2001, 19h30, à la salle 5 de la Maison Jésus-Ouvrier, 475, boul. Père-Lelièvre, Québec.

Les membres du Conseil d'administration présents : VE2ETR Rodrigue, VA2CG Gilles, VE2CJP Jacques, VE2ARO Nicole, VE2GNK Lorenzo.

1- Ouverture de l'assemblée.

Explication par le Président sur le déroulement de l'assemblée générale spéciale.

2- Présentation des personnes présentes.

3- Modifications et amendements aux statuts.

Le Président invite le responsable du dossier de modification des statuts, Guy VE2XTD, à présenter le résultat de son travail. Les modifications proposées ont été publiées dans le numéro de septembre du Circuit. Guy VE2XTD présente et explique les modifications apportées aux statuts. Ces derniers ont été modifiés pour la dernière fois en 1995, alors que le CRAQ comptait un plus grand nombre de membres qu'actuellement. Il attire l'attention des participants sur les aspects des modifications ayant le plus de conséquences sur la vie du club. Les articles les plus touchées sont la méthode de mise en candidature et le comité de vérification. Les autres modifications sont de la coordination de textes, l'actualisation des procédures et un réaménagement

conséquent.

Suit une période de questions. L'assemblée est d'accord pour procéder à l'acceptation en bloc des modifications à l'exception de l'article 5.1.3 sur la modification proposée quant au choix du récipiendaire du Trophée Mérite Alex-Larivière.

PROPOSITION

Il est proposé par Yvan VE2FHY, appuyé par Jean-Émile VE2XZT, d'accepter les modifications aux statuts, à l'exception de l'article 5.1.3, telles que présentées et expliquées par Guy VE2XTD.

Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Gaétan VE2GHO, appuyé par Guy VE2XTD de lever l'assemblée.

Fin de la réunion à 19h58.



LES CERTIFICATS – RECONNAISSANCE

SYMBOLIQUE

Les certificats pour le concours QSO Party HF ainsi que les certificats reconnaissance émis à l'occasion du 75^{ième} anniversaire de fondation du Club Radio Amateur de Québec sont une édition spéciale et limitée.

Voici l'explication des éléments utilisés pour la réalisation des certificats.

Fonds rayé bleu : représente les éléments de la nature, l'air et l'eau, utiles à la propagation des ondes.

Cercles concentriques : représentent l'atmosphère, la terre, l'univers, le monde.

Logo du CRAQ : chevauchant les éléments cercles concentriques et fonds rayé bleu, représente le Club Radio Amateur de Québec et le lien étroit unissant ces trois ensembles, le monde de la radio amateur de Québec évoluant dans et avec les deux autres éléments.

L'oscillation et la ligne : les trois pointes de l'onde comptent 25 ans chacune, la ligne est l'onde porteuse sur laquelle est inscrit le nom de la personne reconnue par le certificat. La couleur or symbolise la valeur accordée par les radioamateurs à ce moyen de communication et à la personne qui y est associée.

La feuille d'érable rouge : emblème floral du Canada, à l'intérieur des cercles concentriques, elle représente l'appartenance du Canada à l'univers, au monde de la radio amateur.

La fleur de lys bleue : emblème floral du Québec, à l'intérieur de la feuille d'érable, il fait partie du Canada et du monde de la radio amateur.

Le texte : rend compte de l'événement à l'intérieur duquel l'activité justifiant le certificat s'est déroulée.

Le document est une édition limitée, numérotée et justifiée.

Rodrigue Leclerc VA2 CQ / VE2 ETR

Québec, le 10 mai 2001

Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 10 septembre 2001, 20h, à la salle 5 de la Maison Jésus-Ouvrier, 475, boul. Père-Lelièvre, Québec.

Les membres du Conseil d'administration présents : VE2ETR Rodrigue, VA2CG Gilles, VE2CJP Jacques, VE2ARO Nicole, VE2GNK Lorenzo, VE2KEQ Claude.

1- Ouverture de l'assemblée.

Explication par le Président sur le déroulement de l'assemblée générale.

L'ordre du jour proposé est celui publié dans le Circuit de septembre 2001. Avant de procéder, le Président remet des certificats et des photos aux radioamateurs présents qui ont participé aux différentes activités des fêtes du 75^{ième} anniversaire du CRAQ.

Certificats : VE2MBK, VE2CLX, VE2KEQ, VE2KA.

Photos : VE2LDE, VE2XTD.

2- Ordre du jour proposé.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Présentation des membres
- 3- Acceptation de l'ordre du jour
- 4- Procès-verbal de la dernière assemblée générale (juin 2001)
- 5- Rapport du P.-D.-G. sortant
- 6- Rapport du Trésorier
- 7- Rapport des vérificateurs
- 8- Questions des membres
- 9- Projet de programme pour l'année
- 10- Varia
- 11- Levée de l'assemblée

3- Sur une proposition de Lucien VE2LDE, appuyé de Thomas VA2TL, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

4- Le procès-verbal de l'assemblée générale de juin 2001 ayant été préalablement distribué aux membres présents, une seule correction est proposée. Enlever le de dans l'entête pour lire : Club Radio Amateur de Québec.

Sur une proposition de Jean-Émile VE2XZT, appuyé de Gaétan VE2GHO, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale de juin 2001 tel que corrigé.

5- Le Président sortant, Jean-Jacques VA2BKB, ne pouvant pas être présent à l'assemblée pour des

raisons de santé, c'est le Vice-président qui présente le rapport des activités. La tournée des activités fait ressortir les points sur lesquels le conseil sortant a mis l'accent. De ceux-ci, retenons l'information, les cours de formation, plusieurs activités radios et des activités sociales, le rafraîchissement et l'entretien des équipements du club, les célébrations du 75^{ième} anniversaire de fondation du club, la traditionnelle soirée des Méritas, le dossier des assurances et plus particulièrement celui avec la CSST et la révision des Statuts du club.

Le Président VE2ETR remercie et félicite l'ancien conseil d'administration pour son dévouement et le travail accompli. L'assemblée entérine par ses applaudissements.

Le rapport est remis au Secrétaire.

6- Rapport du Trésorier

Jacques VE2CJP présente le rapport du dernier exercice financier. À la fin de l'exercice financier soit le 30 juin 2001, le sommaire budgétaire fait état de revenus de 5410\$ et de dépenses de 4689,46\$, soit un excédent des revenus sur les dépenses de 720,14\$. L'actif du club est à la hauteur de 6969,30\$ dont 510,81\$ au Fonds Alex-Larivière.

Le rapport est remis au secrétaire.

Le Président VE2ETR remercie le Trésorier et le félicite pour son travail. L'assemblée entérine par des applaudissements.

7- Rapport des vérificateurs

Ce rapport est remis à plus tard compte tenu des modifications apportées aux Statuts; il reste à élire la personne à ce poste.

8- Questions des membres

À la question « Pourquoi le changement de salle? », le Président fait mention des changements de structure administrative au RRSSS et des conséquences pour le club. La Régie aura son propre édifice et le Centre François-Charron s'ad-

510,81\$ au Fonds Alex-Larivière.

Le rapport est remis au secrétaire.

Le Président VE2ETR remercie le Trésorier et le félicite pour son travail. L'assemblée entérine par des applaudissements.

7- Rapport des vérificateurs

Ce rapport est remis à plus tard compte tenu des modifications apportées aux Statuts; il reste à élire la personne à ce poste.

8- Questions des membres

À la question « Pourquoi le changement de salle? », le Président fait mention des changements de structure administrative au RRSSS et des conséquences pour le club. La Régie aura son propre édifice et le Centre François-Charron s'administrera. La Régie n'a plus de priorité au Centre. La Régie doit prévoir un local pour le CRAQ comme convenu dans l'entente avec eux. Suite à cet état de fait, le club a entrepris des démarches dans le but de se faire reconnaître comme organisme sans but lucratif par la Ville de Québec. Une fois ceci fait, le club pourra plus facilement avoir accès à des locaux gratuits pour ses réunions.

À la question « Pourquoi une graphie différente dans les Statuts pour le mot radioamateur? » le Président dit que la réponse est dans les Statuts au paragraphe 1.13 b). Écrit en un mot, il désigne la personne; en deux mots, il désigne l'activité.

Claude VE2KEQ profite de la circonstance pour préciser les changements survenus à la RRSSS et leurs conséquences, particulièrement pour les radioamateurs du Réseau d'urgence. Il est évident que le local du club sera déménagé; le problème est qu'on ne sait pas où car on nous a oublié dans les plans. Un premier déménagement, temporaire, est prévu pour la semaine prochaine dans un local à déterminer par l'administration.

9- Projet de programme pour l'année

En plus de ce qui est écrit dans le Mot du Prési-

dent du dernier numéro de Circuit, le Président annonce qu'il prévoit présenter des conférences pour les réunions mensuelles. Le journal reste une priorité. La reprise de contact avec les organismes avec lesquels nous avons collaboré au cours des années devrait se concrétiser très prochainement. Il est conscient que ce ne sera pas un automatisme car certaines personnes ont le sens de la propriété très développé. Il compte sur la collaboration légendaire des radioamateurs pour atteindre les objectifs fixés par les membres. Dans un autre domaine, les cours recevront une assez large publicité.

10- Varia

Claude VE2KEQ annonce que le club a été sollicité pour une randonnée cycliste le 30 septembre 2001 de 10h30 à 13h. Il a besoin de cinq personnes. Les cinq postes sont comblés dans les instants qui suivent.

Le Président Rodrigue VE2ETR parle du 150^{ième} anniversaire de fondation de l'Université Laval en 2002. Depuis longtemps, l'université est un partenaire du club. Il pourrait y avoir une activité radio amateur pour la circonstance. Si quelqu'un est prêt à collaborer à ce projet, prière de lui en faire part. Serge VE2AWR signale son intérêt.

Claude VE2KEQ annonce l'assemblée du Réseau d'urgence pour le 19 septembre 2001 au Centre François-Charron. Avis à tous les intéressés.

Jacques VE2CJP annonce le retour du Rallye de Québec pour les 1-2-3 février 2002. Il annonce les besoins de radioamateurs pour la durée des trois jours de cet événement. Prière de faire connaître vos disponibilités.

11- Levée de l'assemblée
Sur la proposition de Diane VE2KDC appuyée de Martial VE2MDE,
l'assemblée est levée à 21h45.

Gilles Chevalier VA2CG, secrétaire pour la réunion.

Fait à Québec, le 25 septembre 2001

L'urgence, c'est le réseau

La société change. Je crois bien que plus personne n'en doute. Les conflits se règlent de plus en plus par les tribunaux que par négociation. Des règlements nombreux et précis viennent remplacer le recours au bon sens. Partout, les gens exigent la perfection, que ce soit dans la couleur des pommes chez Maxi ou dans l'exercice des responsabilités des organismes officiels. Les enjeux sont de plus en plus identifiés et compris, et les entreprises prennent les moyens nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

Le bénévolat n'échappe pas à la tendance. Il doit s'organiser davantage, se structurer de façon claire et efficace et faire preuve de professionnalisme malgré qu'il repose sur la bonne volonté des gens. Il ne suffit plus « d'essayer » de bien faire mais il « faut » bien faire. Sinon, d'autres mieux organisés le feront et ça fera une activité de moins pour ceux qui resteront dans des associations improvisées.

Le CRAQ est une organisation très structurée, qui repose sur 75 solides années d'expériences de toutes sortes. Notre réseau d'urgence doit cependant s'adapter selon moi. Il ne suffit plus d'être en attente d'une demande et de faire « le mieux possible ». On doit s'organiser pour être le meilleur groupe auquel on peut avoir recours.

Quelle est notre produit ? C'est l'offre de personnes bénévoles pour servir la communauté en offrant gratuitement leur compétence, leur expérience et leur équipement dans des situations où les gens peuvent souffrir des conséquences d'événements malheureux.

Pourquoi changer ?

Depuis des années, notre réseau a rendu de grands services. Beaucoup d'amateurs y ont mis du temps. Les différentes autorités ont toujours été contentes de nous. Mais depuis 2 ans, une nouvelle structure s'organise pour les bénévoles car le gouvernement souhaite disposer de gens dont la compétence est davantage assurée par la formation, la certification, que la « bonne réputation ».

Personnellement, je trouve ce projet emballant. La radio amateur est un loisir, une façon de se divertir, d'apprendre, de rencontrer des gens formidables et d'échanger. Nous avons donc tout à gagner en accentuant notre formation, nos échanges avec d'autres groupes spécialisés. La formation est une source de divertissement quand elle touche des domaines qui nous intéressent et apprendre de nouvelles choses de personnes aux expériences variées est une activité très valorisante. Je crois que les membres seront fiers et nombreux si le groupe est compétent, organisé et fiable.

Les prochains mois marqueront donc certains changements au Réseau d'urgence. Si vous avez le goût de vous impliquer, c'est le temps. Les attentats du 11 septembre, les possibilités de conflits importants qui en découlent, les récents tremblements de terre qui ont fait des dizaines de milliers de morts ces trois dernières années sont autant de preuves que des catastrophes sont toujours possibles, qu'elles sont souvent bien plus graves que l'on avait prévu, que les secours sont souvent débordés et surtout, qu'il y a très peu de place pour l'improvisation.

Au réseau d'urgence, on est déterminé à ne pas improviser.

Claude VE2KEQ

Responsable du réseau d'urgence du CRAQ

WORLD TRADE CENTER
DISASTER RELIEF COMMUNICATIONS
VOLUNTEER REGISTRATION



Ab2m.net

Le Credo du Radio Amateur

Le Radio Amateur se doit d'être :

Responsable -

en opérant de façon courtoise, en se respectant les règlements et en acceptant les standards techniques;

En évolution -

en cherchant à développer et améliorer ses habiletés techniques et sa qualité d'opération;

Aidant -

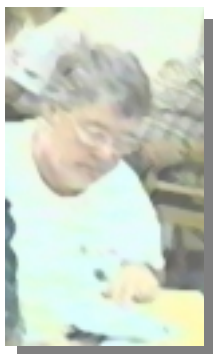
en offrant de l'aide, du support et des encouragements aux autres radioamateurs, spécialement aux débutants;

Civique -

En offrant l'utilisation de sa station, de ses connaissances et habiletés aux organismes publics.

Merci à Bill Wilson, VE3NR

*Procurez-vous la revue Radioamateur du Québec septembre 2001, volume 20 numéro 3
Rencontre avec VE2OF RAQI il y a des articles très intéressants. VE2LOR*



Nicole VE2ARO

Anniversaires

- | | | |
|----|---------------------|--------|
| 2 | Benoît Noël | VE2CPH |
| 9 | Michel Dumais | VE2SIG |
| 10 | J. Marie Tremblay | VA2TJM |
| 12 | Florent Parent | VA2AF |
| 13 | Alexandre Nazaiz | VE2OAT |
| 14 | Jean-Guy Dubé | VE2DGJ |
| 15 | Henri Lévesque | VE2JHL |
| 19 | André Ste-Marie | VE2SMA |
| 21 | Guy Laroche | VA2SVP |
| 22 | Marie Louis Turgeon | VE2MTB |
| 24 | Dolores Carignan | VE2DOE |
| 26 | Jean-Yves Fortin | VE2JYF |
| 28 | Rodrigue Leclerc | VE2ETR |
| 31 | Sébastien Moisan | VA2BAS |

Nicole VE2ARO

Pensée du mois

" Les biens et les maux qui nous arrivent ne nous touchent pas selon leur grandeur mais selon notre sensibilité."

La Rochefoucaud

Octobre 2001

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2 ★	3	4	5	6
7	8 Réunion du CRAQ	8	9 ★	10 ★	11	12 ★
13 ★	14 ★	15 ★	16	17 Réseau d'urgence	18	19 ★
20	21 ★	22 ★	23	24 ★	25	26 ★
27	28 ★	29	30	31 ★		